

Collectif Réseau d'êtres

association de la loi de 1901
15 rue du Général de Reffye 8000 ÉPINAL

RÉUNIONS DU BUREAU

Réunion du 13 février 2019.

Le bureau s'est réuni le 13 février 2019 à 20 h au siège du Collectif.

Présents: Thierry CLAUDEL, Christine DEVALLOIS, Louise FETET, Ludovic LEMASSON, Hubert SYLVESTRE.

Excusés: , Charles KRAEMER, Jean-Yves MACÉ, Philippe VALLET.

Ordre du jour :

- compte rendu de la réunion du bureau du 17 janvier 2019,
- administration,
- adhésions,
- subventions,
- réunion du 7 mars à Saint-Dié,
- débat à Champ-Le-Duc.

1 - Réunion de bureau du 17 janvier 2019 :

Le compte-rendu est approuvé.

2 - Administration :

Assurance: Thierry Claudel demandera des devis en posant la question de l'assurance individuelle existante de membres du bureau.

Sécurité informatique: il est nécessaire de changer le mot de passe sur Gmail par au moins 10 caractères y compris spéciaux ou une phrase particulière. Ludovic Lemasson se renseigne auprès de Marion Garnier qui a les droits d'administrateur.

Charte graphique: Christine Devallois est chargée de faire des propositions.

3 - Adhésions :

Bulletin d'adhésion: Hubert Sylvestre chargé d'y ajouter l'article 2 des statuts ainsi que la liste des membres du bureau. Il n'y aura qu'un bulletin que ce soit pour les associations ou pour les individus.

Épinal en transition: Philippe Vallet a envoyé un courriel qui semble porter implicitement le projet d'E.E.T. d'adhérer au Collectif. A traiter quand il sera présent.

Scènes et territoires: Selon A. Birker, directeur de Sc&T, P. Mangin, président de la

commission des affaires culturelles au conseil régional, serait mécontent que Sc&T ait adhéré au Collectif. Par lettre du 4 février, J. Bartelmann, présidente, annonce qu'il n'y aura pas d'adhésion de Sc&T au Collectif, alors que la cotisation correspondante a été encaissée. Décision : le Collectif ne réagira pas.

4 - Subventions :

Région : dans un courriel, C. Ghezzi s'étonne que le dossier de demande n'ait pas été envoyé. Christine Devallois l'appellera pour préciser que la demande, qui doit être examinée en commission permanente le 23 mars, est faite au titre du dialogue citoyen sur l'année 2018.

F.D.V.A. : il lance un appel à projets en mars prochain pour 2019. Le Collectif fera un dossier.

Communauté d'agglomération d'Épinal : Bénédicte Hanot a intégré la demande.

D.R.A.C. : selon eux, le dossier du Collectif est particulier et sera traité à Strasbourg.

Département : pas de nouvelles. Louis Fetet relance E. Afanassiev.

5 - Réunion du 7 mars à Saint-Dié :

Invitations :

- Louise Fetet aura la liste des associations de la région de Saint-Dié à la fin de la semaine. - Christine Devallois, qui dispose également de la liste des associations affiliés à la Ligue, écrira le projet d'invitation.
- Confirmation sera envoyée aux membres du Collectif avec RV sur le parking de Décathlon à 8h30 pour le covoiturage.

Déroulement :

- Présentation du Collectif,
- Rappel de ses priorités : travail avec les élus, observatoire, etc.,
- Écoute des centres d'intérêts et des besoins des associations locales,
- Louise Fetet et Ludovic Lemasson lancent le préalable au travail en groupe en s'appuyant sur les annexes au compte-rendu de la réunion générale du 22 novembre,
- Travail en groupe sur 4 ou 5 thèmes à partir de phrases qui font réagir, avec animateur et secrétaire. Animateurs : Th. Claudel, Ch. Devallois, L. Fetet, L. Lemasson et peut-être M. Garnier. Exemple de phrases : "*Tu as choisi de vivre dans un trou, assume !*", "*Les élus font le maximum*", "*Les appels à projets, c'est fantastique !*", "*La culture, c'est la musique, le théâtre et la danse*", "*Je suis assez fort tout seul*", "*Éducation populaire ou culture, choisis ton camp*".

Besoins matériels :

- Feuille de présence adaptée (H. Sylvestre) et cadre de confiance agrandi (L. Lemasson),
- Ordinateur, film (ou connexion internet), des débats du Parlement éphémère et vidéo-projecteur (Ch. Devallois),
- Liasse de feuilles A3 et feutres 4x3 couleurs.(H. Sylvestre),
- Tract de présentation du Collectif en format A5 (L. Fetet).

Presse: si elle est présente, elle pourra prendre des photos sans assister à la réunion et recevra ensuite un communiqué.

6 - Débat à Champ-Le-Duc :

Il se déroule de 18h30 à 21h.

La personne désignée pour l'animation prendra contact au préalable avec Jean-Louis Mentrel le maire de la commune.

7 - Prochaine réunion :

Elle se tiendra le 29 mars à 9h dans les locaux de Plasso Jeux, Quartier de la Madeleine à Épinal.

La séance est levée à 22h30.
